



Présentation du nouvel autorail AMG 800 par le Président du Conseil exécutif de Corse

Gare d'Ajaccio, samedi 23 juin 2007, 15h30

Ange Santini, Président du Conseil exécutif de Corse prend livraison, au nom de la Collectivité Territoriale de Corse, du premier des 12 autorails (AMG 800) en Gare d'Ajaccio aujourd'hui à 15h30.

C'est l'occasion, pour les Corses, de découvrir leur nouveau train qui sera en service à compter du deuxième trimestre 2008

Vers une nouvelle ère ferroviaire

Modernisation du Chemin de Fer Corse : la politique ambitieuse de la Collectivité Territoriale de Corse

La CTC est la seule région française à être propriétaire de son réseau ferré de par la loi du 22 janvier 2002. Elle en est le gestionnaire (autorité organisatrice) depuis 1982, ce qui lui impose des responsabilités vis à vis des usagers du train et lui permet de mettre en œuvre une politique claire et ambitieuse. Les objectifs affichés sont l'amélioration du confort des voyageurs, une diminution des temps de parcours, un doublement de l'offre de transport d'ici 2010 (avec une augmentation de la fréquence des trains et la création d'une desserte périurbaine à Ajaccio) et enfin la garantie de la sécurité des circulations. La commande des AMG 800 représente de la façon la plus emblématique le renouveau du Chemin de fer Corse. Mais de nouveaux autorails, si modernes et performants soient-ils, ne peuvent rendre tout ce que l'on attend d'eux si les conditions techniques et d'exploitation restent insuffisantes, ce qui passe nécessairement par un effort accru de mise à niveau des infrastructures : système de gestion du trafic, voies, installations de maintenance.

Les sommes engagées n'ont jamais été aussi élevées, excepté au moment de la création de la ligne.

En effet, sur la période 2002 à 2013, ce sont 263 M€ qui sont engagés par la CTC avec un effort considérable de l'Etat dans le cadre du PEI. Ce budget permettra la modernisation de la voie ferrée, l'acquisition de 12 autorails neufs qui doubleront le nombre de places offertes à bord, la mise en sécurité du réseau ferroviaire et la rénovation des ateliers ainsi que des dépôts d'entretien et de maintenance.

Les acteurs et les étapes du projet

La Collectivité Territoriale de Corse, propriétaire du réseau ferré et autorité organisatrice du transport ferroviaire, a décidé sous l'impulsion du Conseil Exécutif, d'exercer pleinement ses prérogatives. Elle a mis au point, en 2002, le cahier des charges technique de cet autorail avec le concours de la direction des transports ferroviaires et de l'ingénierie, assistée d'un assistant à maîtrise d'ouvrage Egis Rail, et associé l'exploitant SNCF-CFC dont le retour d'expérience est précieux. Depuis 2004, elle assure le suivi de la fabrication et la conduite des procédures

réglementaires pour l'obtention des autorisations d'essais et de la mise en service délivrés par l'Etat. Le constructeur CFD Bagnères, retenu dans le cadre d'un appel d'offre sur performance au niveau européen, a en charge la conception, la fabrication des machines et la réalisation des essais qui se feront en collaboration avec les CFC.

Le début d'une période d'essais de 8 mois pour une mise en service en 2008

Le constructeur fera soumettra ce premier train à de nombreux essais et mises au point, afin d'atteindre les performances requises par le cahier des charges, pour une entrée en service progressive à compter du deuxième trimestre 2008.

Des marches d'essais se dérouleront plusieurs fois par jour entre Ajaccio et Vizzavona, et ponctuellement, sur l'ensemble du réseau. La deuxième rame devrait être livrée au mois de septembre.

Les essais de l'autorail AMG 800 sur le réseau ferré corse se feront en collaboration avec les Chemins de Fer de la Corse. Les agents des CFC assureront la conduite des trains ainsi que la sécurité des circulations.

Une sensibilisation à la population

Ces essais se dérouleront à compter du 2 juillet 2007 et nous vous rendrons destinataires d'ici là, d'informations spécifiques afin que vous vous en fassiez les relais auprès de la population pour la sensibiliser aux risques que représente le passage de ce nouveau train silencieux et rapide.

Ajaccio-Bastia en moins de 3 heures

L'AMG 800 a comme principal atout d'avoir été créé pour s'adapter à la topographie insulaire en conjuguant trois caractéristiques essentielles : la puissance pour le passage des cols, la rapidité pour les longues distances et le confort. Ces caractéristiques renforceront les atouts du chemin de fer et lui permettra d'offrir aux usagers une véritable alternative à la voiture.

Son confort et sa puissance ont d'ailleurs inspiré son nom : l'AMG 800 est un Autorail Métrique Grand-confort, doté d'une motorisation développant 800 KW (1200 CV) qui lui permet d'être puissant et rapide.

Cette motorisation répartie lui permet d'atteindre, dans toutes les configurations, les 100 km/h en alignement droit et 83 km/h dans les pentes les plus fortes.

Grâce aux travaux de renouvellement de la voie ferrée (qui reprendront après la pause estivale) et au déploiement progressif d'un système de gestion automatique du trafic ferroviaire, des trains express seront mis en place pour pouvoir relier les centres-villes de Bastia et d'Ajaccio, via Corte, en moins de 3 heures.

Un train plus confortable

Doté d'un design unique, de larges baies vitrées, de sièges surélevés, ce nouveau train conçu spécifiquement pour la Collectivité territoriale de Corse offre une vue panoramique sur les paysages insulaires.

Chaque rame AMG comporte 104 places assises. Cette capacité pourra être augmentée grâce à l'accouplement d'une seconde ou d'une troisième rame : ainsi constitué le train mesurera 120 m de long et pourra comporter jusqu'à 244 places.

Pour le confort des passagers, les sièges ont été développés pour les liaisons régionales par COMPIN, fabricant renommé de sièges ferroviaires. Prises 220 V et tablettes leur permettent de poursuivre leurs activités pendant le trajet.

Une attention particulière a été portée sur la climatisation, l'ambiance sonore et lumineuse ainsi que l'information donnée aux voyageurs. Espaces bagages et porte-vélos amélioreront le service à bord. Enfin, chaque autorail est aménagé pour accueillir 2 personnes en fauteuils roulants. L'AMG 800 marque ainsi le premier pas de notre réseau dans la prise en compte du handicap.

Financement du programme ferroviaire

Programme de modernisation des chemins de fer de la Corse

Grâce à la volonté de la CTC et à l'aide de l'Etat et de l'Europe, dans le cadre notamment du Plan Exceptionnel d'Investissements (PEI), **123,6 M€** ont été engagés sur la période 2002-2006.

Pour la période 2007-2013, il convient d'ajouter une nouvelle enveloppe de **140 M€** qui permettra de poursuivre l'effort de modernisation mais aussi d'engager de nouvelles actions en faveur du développement multimodal, de la conservation du patrimoine ferroviaire et de l'accessibilité du chemin de fer aux personnes handicapées.

123 M€ de programme d'investissements 2002-2006

140 M€ de programme d'investissements 2007-2013

Coût de l'atorail

L'investissement (incluant aussi la fourniture de pièces détachées, la documentation, les frais d'essais etc...) représente **48 M€ TTC** pour 12 engins AMG 800. Le coût d'acquisition d'une rame ramené au nombre de kilomètres parcourus et à la place offerte est 0,0079 € ce qui est similaire à un autocar de grand tourisme de 45 places.